

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020032	Date d'inspection Le 25 octobre 2023	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes Inc.		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- À la suite de la vérification de 9 dossiers des membres du personnel, les dossiers sont complets.
- Tous les éducateurs ont leur cours d'introduction en éducation à la petite enfance.
- Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Chaque enfant qui fait la sieste a un écart d'au moins 46 cm entre tous les matelas.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- Observations:  
Nourrissons: Changement de la couche, lavage des mains et la sieste.  
2 ans: Le diner, lavage des mains changement de la couche et la sieste.  
2-3 ans: Jeux libres, changement de la couche, lavage des mains et la sieste
- Discussions avec l'administratrice concernant les dossiers des employés.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 octobre 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Naomie Levesque-Savoie

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 octobre 2023

\_\_\_\_\_  
Date